

FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCE DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – MAC SST



N° d'organisme de formation : 11 95 05360 95

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Toute personne salariée de l'établissement.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Être titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du travail. Celui-ci devra impérativement être remis au formateur en début de formation.

DURÉE DE LA FORMATION :

- ♦ 7 heures minimum de face à face pédagogique de 04 à 10 candidats.
- ♦ La durée peut être augmentée en fonction du nombre de participant et des changements apportés par la CNAMTS au contenu de la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Remise à niveau du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail selon le programme de l'Institut National de Recherche et de Sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION :

Contenu de la formation :

- ♦ Retour d'expériences
- ♦ Évaluation diagnostique di niveau du groupe sous forme d'une mise en situation d'accident du travail simulé
- ♦ Révision générale des gestes d'urgence
- ♦ Actualisations par rapport à l'évolution des risques de l'entreprise et aux modifications du programme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Exposés interactifs ;
- ♦ Démonstrations effectuées par le formateur ;
- ♦ Études de cas ;
- ♦ Mise en situation des stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Plan d'intervention du sauveteur secouriste du travail ;
- ♦ Supports pédagogiques numériques exclusifs réalisés par CPI (via vidéoprojecteur) ;
- ♦ Matériel de simulation de fausse route pour l'entraînement à la désobstruction des voies aériennes ;
- ♦ Un mannequin adulte ;
- ♦ Un mannequin enfant ;
- ♦ Un mannequin nourrisson ;
- ♦ Un défibrillateur de formation ;
- ♦ Du maquillage (simulations de plaies, brûlures...) ;
- ♦ Du petit matériel pour la simulation d'accidents de travail ;
- ♦ Etc.

MÉTHODES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

Une évaluation certificative est réalisée 2 épreuves :

- ♦ Épreuve 1 : lors d'une mise en situation d'accident de travail simulé, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement
- ♦ Épreuve 2 : lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple sur ses compétences en matière de prévention

CERTIFICAT DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL :

Après une évaluation favorable, un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré au candidat.

ORGANISME DE DÉLIVRANCE :

INRS – CARSAT/CRAM/CGSS/CSS

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ **L'ouverture de stage doit être effectuée au minimum 15 jours avant le début de la formation ;**
 - ♦ Les formateurs interviennent avec leur propre matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur...).
- Pour le bon déroulement de la formation, il sera nécessaire de leur mettre à disposition une salle de réunion adaptée et équipée d'un mur blanc, d'un écran blanc ou d'un téléviseur avec connectique(s) HDMI.

TARIF :

- ♦ Sur devis / nous consulter

DELAI ET MODALITE D'ACCES

- ♦ L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier
- ♦ Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, afin de s'assurer de la cohérence de la prestation souhaitée, et pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques
- ♦ L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges
- ♦ Délai d'accès : 15 jours calendaires minimum (délai imposé par l'INRS)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ♦ Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap
- ♦ Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- ♦ Lorsque la formation est réalisée en intra, le client s'engage à mettre à disposition des locaux accessibles et nous communique son registre public d'accessibilité

Pensez à nous consulter pour :

1/ vos formations à la sécurité incendie :

- ♦ Manipulation des extincteurs ;
- ♦ Équipier de Première Intervention (EPI) ;
- ♦ Équipier de Seconde Intervention (ESI) ;
- ♦ Formation en unité mobile ;
- ♦ Formation à l'évacuation / à la mise en sécurité (transfert horizontal) ;
- ♦ Exercices d'évacuation / de mise en sécurité ;
- ♦ Etc.

2/ vos formations de secourisme :

- ♦ Initiation à l'utilisation du défibrillateur ;
- ♦ Formation initiale de Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ;
- ♦ MAC (Maintient et Actualisation des Compétences) du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

3/ santé au travail :

- ♦ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) IBC (Industrie Bâtiment Commerce) ;
- ♦ Formation Gestes et Postures.

4/ vos formations à l'habilitation électrique tous niveaux ;

5/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre PPMS ainsi que son suivi (formation(s), exercice(s)) ;

6/ un audit de sécurité incendie ;

7/ une aide à la rédaction ou la rédaction complète de votre document unique ;

8/ la réalisation de vos plans et/ou consignes de sécurité incendie ;

9/ la maintenance ou l'installation de vos moyens de secours incendie.